

Démission Audrey Cathala :

La première adjointe a démissionné de ses fonctions le 28 janvier 2017. La charge municipale impose des sacrifices ; Audrey et son conjoint, tous deux conseillers ne peuvent en consentir d'avantage et je comprends ce choix. Je sais qu'elle ne sera pas loin pour nous éclairer de ses bons conseils. Merci Audrey.

La municipalité :

Après Florian, Audrey nous quitte. Je vois Cédric une fois l'an et je me pose la question de l'engagement vis à vis des électeurs. J'ai moi-même hésité à me retirer car les fonctions de maires et conseillers s'exercent sans aides ni encouragements, mais je resterai jusqu'à ce que nos objectifs soient atteints... Je tiens à rappeler que nous avons relevé le défi de sauver notre village qui courrait vers la faillite, en reprenant les dossiers abandonnés et en payant les dettes qui s'accumulaient depuis 2014. Il n'en a rien coûté à qui que ce soit et nous avons surtout pu éviter la honte d'une fusion forcée avec des voisins très hésitants. Je m'effacerai définitivement une fois le combat terminé... et il l'est presque.

Les employés municipaux :

Cyrille Herreros attend un heureux événement. Pour s'occuper de son enfant handicapé, elle bénéficie d'un temps Partiel de droit à 80 % ; Mais, étant est en congé maladie elle sera probablement indisponible pour une grande partie de l'année à venir. La commune lui ayant versé à tort un plein salaire sur ses congés maladie antérieurs, il nous incombe de procéder à une régularisation comptable par prélèvement mensuel . (5900 euros)

Yolande accepte de prendre la fonction de régisseuse du camping afin que nous puissions enregistrer les réservations. Nous devons aussi embaucher un nouveau gardien pour l'ouverture annuelle du camping (1er mai – 1er novembre) Paul Fourcade est volontaire pour rempiler. Nous recherchons un gardien complémentaire pour les mois de juillet et août

Mathieu Simon a découvert le déneigement et ses difficultés. Nous allons reconduire son contrat à durée déterminée à partir de mai 2017 et prendront une décision définitive avant le terme de cette dernière période d'essai .

La communication :

Pour l'instant, nous ne disposons pas de haut-parleur, car, en ce début d'enfouissement des lignes électriques, les fils ont été cassés. Il faut donc consulter les affichages et les parutions -internet pour connaître l'actualité de Sorgeat.

Pour renforcer la communication, nous pourrions constituer une liste de diffusion. Il suffirait de nous transmettre vos boites e-mail pour être assuré de recevoir nos courriers (lettres aux habitants et dossiers particuliers) Il vous suffit de nous écrire en exprimant votre volonté sur le site mairie.sorgeat@gmail.com . Nous développerons cette idée si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Un point budgétaire :

Les budgets provisoires du camping et de la mairie ont été commentés verbalement et diffusés sur le site internet (bilan camping et bilan mairie). Aux dernières nouvelles, et espérons que ce seront les dernières en ce domaine, le budget va être amputé de 2700 euros de frais non réglés par Mr Totereau en 2012 et de 3000 d' avances de subventions consommées en 2013 sans que les travaux pour lesquels elles avaient été obtenues n' aient été réalisés. Pour notre part, nous oeuvrons à régulariser ces dernières dettes et à obtenir paiement des location de la montagne pour la récolte des gentianes depuis 2015. (ils n'ont pas exploité mais sont liés par une convention.).

Ruissellement :

Les dernières pluies ont de nouveau dégradé la voirie sur la route de la vallée et le chemin vieux. J' invite tous les propriétaires riverains à nettoyer les caniveaux , talus, élaguer les arbustes trop proches du domaine public ... Nous devons malheureusement consentir des dépenses imprévues pour remettre en état ce qui a été abîmé.

Vente de terrains communaux :

Malgré plusieurs relances, voilà presque un an que nous attendons les actes notariés permettant de conclure la vente d'un terrain communal déclassé aux familles Mazoyer, Rougé, Vaquié. Le cabinet qui a été saisi de l'affaire montre peu d'empressement (SANZ-GRIG) mais cela n'altère en rien notre volonté de régulariser cette vente pour achever la procédure initiée en 2012.

Elles nous ont quittés :

Marinette Rougé est décédée le 10 janvier 2017 à l' âge de 89 ans. Valentine Barre est décédée le 06 février 2017 à l' âge de 83 ans. Nous avons une pensée émue pour leurs familles respectives à qui nous assurons tout notre soutien. Nous pensons aussi à monsieur Paul Authié récemment décédé.

Cordialement, le maire Emmanuel Fauvet.

Le 21 mars 2017